

Un programme à la croisée des chemins...

Chers adhérents,

La consultation sur le nouveau programme de philosophie est maintenant achevée. Le Ministère rendra bientôt publiques les synthèses. Mais lors des rencontres académiques, chacun de nous a déjà mesuré les nombreuses réserves, voire les critiques virulentes, dont le travail du GTD Renault a fait l'objet : "l'absence de certaines notions et leur couplement systématique empiètent sur la liberté du professeur"; "le traitement des questions représente un travail lourd et difficile", et d'aucuns jugent "qu'elles accordent trop de place aux idéologies en vogue"; l'apprentissage de la dissertation est réduit à un "formalisme inutile ou dangereux".

Mais nous l'avons aussi tous remarqué, au lieu de permettre un travail constructif entre professeurs, la consultation n'a que trop souvent accru l'éparpillement des collègues et fait dériver le débat vers un référendum, réduisant ainsi à des alternatives simplistes la complexité des questions que notre enseignement affronte.

Quoi qu'il en soit, le nouveau programme de philosophie se trouve désormais à la croisée des chemins.

Abandonner un texte controversé? C'est ce que certains demandent déjà. Mais alors il faudrait repartir de zéro, et il est à craindre qu'un énième GTD, quelles que soient la personnalité qui le conduise et les

propositions qu'il formule, ne se heurte à nouveau à l'hostilité d'une profession embourbée depuis 10 ans dans sa volonté de rénovation, entretenant ainsi des divisions sans fin entre nous. Toutes ces querelles enveniment les questions urgentes auxquelles notre enseignement est confronté (évaluation au bac, diminution des effectifs des sections littéraires, enseignement dans les séries technologiques, conquête de nouveaux publics) et reculent indéfiniment l'examen serein et l'effort commun qu'elles exigent de nous tous.

Alors faut-il prendre le risque d'avancer quand même? Au-delà de certaines critiques excessives ou marginales, la consultation a quand même montré que sur bien des points beaucoup de collègues étaient prêts à accepter ce programme comme *base de travail*. Certes, il faut tenir compte des remarques formulées par les uns et les autres, mais surtout il faut donner aux profs, dès la rentrée prochaine, et conjointement à l'application du texte, les moyens de travailler sérieusement et collectivement aux conditions d'une expérimentation ouverte. Celle-ci pourrait déboucher à terme sur des ajustements nécessaires ou sur des évolutions plus profondes qui se révéleraient utiles à notre métier.

C'est la meilleure manière d'aller, selon nous, dans le sens de ce que nous défendons, c'est-à-dire les IREPH, et de bâtir ensemble l'avenir de cet enseignement philosophique auquel nous sommes tous attachés.

Nouveau programme : où en sommes-nous ?

A la date où nous rédigeons ce bulletin (5 février), un certain nombre d'incertitudes subsistent quant à ce que sera le programme de philosophie des séries générales l'année prochaine. Cette page fait le point de la situation à partir des informations dont nous disposons.

Le nouveau groupe d'experts

Comme dans toutes les autres disciplines, l'ancien GTD (groupe technique disciplinaire) a été transformé au mois de novembre 2000 en GEPS (groupe d'experts pour les programmes scolaires). Comme la moitié des présidents de GTD, Alain Renaut a été reconduit dans ses fonctions par le ministre ; il préside donc le GEPS de philosophie. Celui-ci comprend désormais 17 membres, parmi lesquels l'Inspecteur général Jean-Yves Chateau et l'Inspecteur pédagogique régional André Simha.

Ce nouveau GEPS a une triple mission : revoir, sur la base de la consultation qui vient de s'achever, le programme des séries générales publié en août dernier ; rédiger de nouveaux programmes pour les séries technologiques ; mener une réflexion sur la possibilité d'introduire un enseignement de philosophie dans les terminales des lycées professionnels.

La consultation sur le programme des séries générales

Selon les académies, cette consultation a pris fin en décembre ou en janvier. Au 31 janvier, le ministère déclarait ne disposer des 2/3 des synthèses académiques rédigées par les IPR. Il s'est engagé à les rendre toutes publiques, ainsi que la synthèse nationale qui sera effectuée par la Direction des Affaires Scolaires.

Sur le déroulement de cette consultation, un certain nombre de collègues, membres de l'ACIREPH, nous ont fait part de leurs observations, de leurs inquiétudes, et souvent de leur réprobation. Ont été relevés notamment les points suivants :
– le questionnaire rédigé par les IPR invitait à examiner le texte du programme pour lui-même, sans jamais faire référence aux difficultés à la fois philosophiques et pédagogiques que nous rencontrons dans les classes (le mot "élève" était absent du questionnaire !)

– de nombreuses réunions se sont transformées en assemblées générales, avec vote de motion à mains levées, ce qui n'était pas leur objet ;

– plusieurs IPR, tout en observant une neutralité de façade, se sont appliqués à pointer systématiquement tout ce qui, dans le texte du programme, pouvait faire difficulté à leurs yeux.

– le dépouillement des questionnaires a porté d'abord et avant tout sur la dernière question (" Etes-vous favorable ou non... "), transformant cette consultation en référendum pour ou contre le programme, les nuances ("non, mais...", "oui, mais", etc.) étant trop peu prises en considération.

En l'absence, pour l'instant, de résultats officiels, des IPR et certains groupes ou associations diffusent des chiffres : selon les académies, et sur les bases que nous venons de rappeler, 60 à 80% des collègues auraient exprimé des appréciations défavorables à l'égard du programme ou de ses principales innovations.

Le calendrier

A partir de la synthèse nationale, le Directeur des Affaires Scolaires, Jean-Paul de Gaudemar, et le Président du Conseil National des Programmes, Luc Ferry, adresseront au Groupe d'experts une lettre de cadrage invitant celui-ci à procéder, en fonction des critiques et des propositions le plus souvent émises par les collègues dans la consultation, à un certain nombre de modifications du programme publié en août 2000. Ce programme amendé devrait être connu à la fin du mois de mars. Il devra être applicable à la rentrée 2001.

Le nouveau Groupe d'Experts pour les Programmes Scolaires (GEPS) de Philosophie

J-M. BESNIER (Université de technologie, Compiègne), J-C. BILLIER (Lycée, Montigny-le-Bretonneux), D. BOURG (Université de technologie, Troyes), J-Y. CHATEAU (Inspecteur Général), L. CORNU (IUFM), J. DAHOMAY (Lycée, Pointe-à-Pitre), E. DESCHAVANE (Lycée, Deuil-la-Barre), E. LACROIX (Lycée, Créteil), H. L'HEUILLET (IUFM, Livry-Gargan), A. LHOMME (Khâgne, Lille), G. LIPOVETSKY (Lycée, Grenoble), F. MARCHAL (Lycée, Livry-Gargan), D. PESTOURIE (IUFM, Lyon), A. RENAUT (Université, Paris-IV), Patrick SAVIDAN (Université Paris-IV), André SIMHA (IPR, Nice & Aix-Marseille), C. VICTORI (Lycée, Denain).

Colloque 2000

succès d'une démarche, ouverture d'un chantier

Un colloque national de l'Acireph à la Toussaint c'est devenu un événement dans le petit monde de la philosophie : deuxième du genre, soutenu par le ministère de l'Education Nationale, il n'existe aucune autre manifestation du même genre. Une centaine d'enseignants du second degré venus de toute la France se sont retrouvés au Lycée Paul Valéry, à Paris, durant leurs vacances scolaires pour s'interroger sur leur métier, sans tabous, sans langue de bois, et sur une question aussi difficile que la dissertation de philosophie, par-delà les divergences, mais sans esquiver les contradictions : voilà qui tranche en ces moments où les débats n'ont pas toujours été aussi sereins.

Historien de l'éducation, Bruno Poucet a montré comment, loin d'être un objet intemporel, la dissertation s'est peu à peu constituée en tant qu'exercice scolaire, liée à des choix de politique éducative, mais sans qu'il n'en existe aucune définition dans des textes officiels. Les règles s'en sont élaborées dans un contexte où le néo-kantisme a supplanté le positivisme. Les instructions de 1925 font ainsi la synthèse de ce que doit être un enseignement réservé à une élite, et ces instructions demeurent aujourd'hui malgré la massification et la relativisation, dans l'enseignement, de la position de la classe autrefois dite de philosophie. Il serait donc nécessaire d'en repenser le sens au lieu de généraliser une pratique ancienne, comme on conserve un monument historique intouchable.

Alain Lhomme, prof de khâgne, a confirmé le caractère ambivalent et mystérieux de cet objet : nous qui sommes les acteurs produisant et reproduisant le genre dissertatif, ce qui n'est jamais que faire de la philosophie sous un certain genre, nous ne savons pas ce que nous faisons quand nous faisons une dissertation, et cet objet nous échappe quand nous voulons le saisir d'un regard intérieur. D'un point de vue plus extérieur, qui pourrait être celui d'autres disciplines, apparaît mieux le régime argumentatif de la dissertation, qui n'est pourtant pas propre à la philosophie, mais aussi si on examine ce qui fait le pain quotidien de notre travail, la prise à rebours de l'opinion, le déplacement de la pensée, l'analyse, qui n'est pas la définition... Pourtant nous qui sommes en première ligne nous ne savons pas bien à quoi nous formons les élèves et ce n'est qu'en ouvrant l'atelier de ce que nous faisons en classe que nous pourrions l'approcher.

Impossible ici de rendre compte de la diversité des échanges en ateliers d'échanges de pratiques : travail de genre nouveau qui permet de ne pas aplanir les différences et de déceler les ambiguïtés derrière l'usage commun des mêmes termes (par exemple problématiser), de faire la différence entre le récit de ce qu'on fait et le discours sur ce qu'on fait ou que l'on croit faire. Nouvelle aussi la réflexion centrée sur les apprentissages qui s'efforce de nommer l'implicite et de définir une progressivité du travail des élèves.

C'est le point de vue des élèves justement que P. Rayou a développé : loin de se réduire aux normes que nous leur enseignons, la dissertation suppose un véritable métier dont les incertitudes sont liées à l'impossibilité pour eux d'assumer la dévolution du problème. Ceux-ci préfèrent alors échanger de la liberté de pensée contre de la sécurité scolaire. La dissertation apparaît ainsi comme une construction sociale, et fait l'objet d'une transaction entre profs et élèves, ceux-ci imposant un modèle de la dissertation notée en moyenne 8 au bac par-delà les divergences entre correcteurs et sur des critères impurs de justice et de pacification qui ne sont rien moins que philosophiques.

Sur la spécificité de la dissertation en philosophie et ce qu'il est possible de transposer à partir des autres disciplines l'échange avec les collègues de lettres, d'histoire et d'économie n'a fait que commencer à entrer dans la question : épreuves en transformation ces dernières années en français. Si on y ajoute que dans l'enseignement supérieur l'enseignement de la dissertation de philosophie n'est pas effectué parce que celle-ci est tenue pour acquise, on voit que les incertitudes ne sont pas réservées aux profs de philo du second degré.

Impossible de terminer une telle approche sans se demander ce qu'est un bon sujet, au baccalauréat en particulier : après avoir constaté un large accord sur la critique des sujets trop difficiles et souvent trop loin du programme, Francis Marchal proposait 3 critères ayant pour finalité que les élèves soient en mesure d'utiliser leurs savoirs et savoirs faire et qu'une évaluation équitable de leur travail dans l'année soit possible au bac : que le sujet soit *identifiable* et permette l'utilisation d'un cours sans récitation : éviter les "sujets volants non identifiés" si nombreux ces dernières années suppose une bonne distance par rapport au cours, un déplacement dont toute la difficulté consiste à définir le degré. Deuxième critère : que le sujet soit *classique* et non pas énigmatique ou ambigu ; enfin qu'il soit *faisable* après quelques mois de philosophie, ni trop facile ni faussement difficile, ce qui suppose qu'un élève pourrait en être l'auteur potentiel.

Toutes ces avancées ne mettent pas un terme à la recherche sur la dissertation : le colloque a plutôt permis d'ouvrir des chantiers sur lesquels nous nous devons d'être plus acteurs que spectateurs, et que nous abordons maintenant avec tous nos collègues. La publication dans les mois à venir de l'état de ces questions à l'issue du colloque facilitera la prolongation de ce travail. D'ores et déjà des retombées s'annoncent : des propositions de participation à la formation permanente dans le même esprit nous ont été faites. Ainsi prend corps l'habitude du débat didactique, se déminent les questions examinées à partir des pratiques d'enseignement et non des divergences théoriques, et avance à petits pas le projet d'IREPH... en attendant le 3^{ème} colloque.

Hélène Degoy

Les groupes d'échange de pratiques

Ici et là, des collègues se réunissent déjà pour expérimenter et échanger des pratiques. Ces groupes sont d'initiative individuelle ou entrent dans des programmes de formation. Ils regroupent des collègues de différents horizons qui ne sont pas nécessairement membres de l'Acireph. Nous vous en donnons ci-dessous un premier aperçu.

A Rennes

Dans le cadre de l'IUFM, un Groupe innovation-production travaille sur l'apprentissage de la dissertation en confrontant les formes d'exercice et les modes de progression.

Contact : Hervé Le Charlès au 02 99 00 16 32

A Angers

Dans le cadre d'un Groupe action-formation disciplinaire de l'IUFM, une quinzaine de collègues bénéficient depuis deux ans de 5 journées de formation. Ils ont travaillé sur le programme et ont communiqué en janvier 2000 leurs propositions au GTD. Ils se consacrent cette année à la lecture des œuvres philosophiques (*Gorgias*) et travaillent également sur les rapports entre littérature et philosophie à partir de travaux individuels ou collectifs sur le conte.

Contact : Geneviève Guilpain au 02 41 79 30 48

A Lille

Un groupe de collègues se réunit depuis mai 2000 au lycée Gaston Berger. Ils travaillent sur la mise en oeuvre du couple " Langage et communication " du nouveau programme et s'intéressent notamment aux différences induites par le couplage des notions et à la manière d'articuler les problèmes à partir des couples de notions.

Contact : Michel Vignard au 01 42 51 12 79

Groupe francilien

Depuis deux ans un groupe de collègues de la région Paris-Ile de France se réunit au lycée Balzac (Paris 17^e). Cette année, ils travaillent autour de la mise en oeuvre du nouveau programme et notamment des moyens d'articuler les notions et les questions à ancrage contemporain.

Contact : J.-J. Guinhard au 01 34 14 67 14

Région toulousaine

Contact : Dominique Costantini au 05 63 33 96 08

Une mission de réflexion pour l'agrégation de philo

Le ministre de l'éducation nationale, Jack LANG, vient de confier à André PESSEL, inspecteur général honoraire, une mission d'information et de réflexion sur l'agrégation, externe et interne, de philosophie. Le jury, présidé par Claudine TIERCELIN, avait attiré l'attention du ministre sur la nécessité de réexaminer aussi bien le fonctionnement actuel du concours que les conditions de la préparation et de la formation des candidats. André PESSEL doit recueillir l'avis non seulement des membres des jurys présent et passés ainsi que des enseignants, mais aussi des candidats, heureux ou malheureux.

Manifestement, il ne s'agit pas seulement d'envisager la modification de certaines épreuves mais de s'interroger enfin sérieusement sur le contenu et les modalités de la formation des futurs professeurs de philosophie tout au long de leur cursus. Le ministre demande en effet qu'on se penche sur " la structure et le fonctionnement des institutions qui ont la charge de la préparation des concours ", laquelle ne commence évidemment pas l'année où l'on passe le concours.

Nous nous réjouissons qu'une réflexion de fond s'engage sur ces questions. Nous nous efforcerons d'y contribuer par nos analyses et nos propositions.

D'ores et déjà, nous invitons tous ceux d'entre vous qui ont récemment passé l'agrégation (externe ou interne), que ce soit avec ou sans succès, à nous faire part de leurs témoignages, des réflexions qu'ils ont tirées de cette expérience et de leurs suggestions.

Envoyez vos contributions directement sur notre site Internet (adresse en dernière page de ce bulletin) ou à : Jean-Jacques Rosat, 176 boulevard de Charonne, 75020 Paris.

Idées de lecture pour des vacances philosophiques...

Louis Pinto, " L'inconscient scolaire de philosophes ", in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°135 (déc. 2000).

Où les philosophes d'avant-garde se révèlent être les produits les plus significatifs de l'institution scolaire.

Bruno Poucet, *Enseigner la philosophie*. Histoire d'une discipline scolaire. 1860-1990, CNRS Editions, 1999, 438 p., 195 F.

Une information d'une richesse exceptionnelle ; de multiples pistes de réflexion. Indispensable pour quiconque veut réfléchir sur l'enseignement de la philosophie en France.

Bruno Poucet, *De l'enseignement de la philosophie*. Charles Bénard philosophe et pédagogue, Hatier, 1999, 155 p., 85 F.

Ou : l'invention de la dissertation de philosophie à la fin du Second Empire.

Diversifier les formes d'écriture philosophique, CRDP Languedoc-Roussillon, 2000, 193 p., 130 F.

Peut-on apprendre à philosopher en écrivant des aphorismes, des lettres, des mythes, etc. ? Contributions, entre autres, de N. Grataloup, G. Guilpain, M. Tozzi ; préface de J.-J. Rosat.

Nota bene : Les Actes du 1^{er} colloque de l'Acireph " Enseigner la philosophie aujourd'hui : pratiques et devenir " seront publiés dans la collection " Documents, actes et rapports pour l'éducation " du CNDP dans le courant de cette année.

L'Acireph sur le Web

Nous avons changé d'adresse, notre nouvelle adresse est :

<http://www.acireph.asso.fr>

Pour mieux se faire connaître et mieux communiquer avec tous ceux que l'enseignement de la philosophie concerne, nous avons mis en place un nouveau site Internet. Vous y trouverez :

- *tout ce que vous souhaitez savoir sur la raison d'être de l'Acireph, ses orientations, ses actions passées, ses prises de position ;
- *toutes les informations utiles sur les groupes locaux de l'Acireph ;
- *les textes de nos anciens bulletins ;
- *tous les documents de fond ou d'actualité relatifs à l'enseignement de la philosophie ;
- *les archives des colloques organisés par l'Acireph...

... et un e-mail pour nous contacter rapidement :

contact@acireph.asso.fr

webmestre : Renaud Dogat (Amiens)

L'Acireph

Invite tous les collègues à une assemblée générale

Qui aura lieu le

Samedi 31 mars 2001

A 13 h 30

au Lycée Racine

20 rue du Rocher, Paris 8^e

Métro : Saint-Lazare.

Ordre du jour :

bilan de l'année écoulée, discussion du texte d'étape
qui vous sera communiqué dans le bulletin du mois de mars.

Bulletin d'adhésion ou de réadhésion à l'ACIREPH

Année scolaire 2000/2001

Nom.....Prénom.....
.....

Adresse personnelle

.....Téléphone.....

.....e-
mail.....

Etablissement.....

Date.....

Signature

Cotisation simple : 120 F. Cotisation de soutien : 250 F. et plus
Bulletin et chèque bancaire ou postal (Libellé à l'ordre de l'Acireph)

A adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris